

Référence : DP OCTOBRE 2012  
Date : Jeudi 25 octobre 2012

COMPTE RENDU de REUNION  
Jeudi 25 octobre 2012

DELEGUES du PERSONNEL

C.G.T. : 89 questions • [ 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 ] •  
226 questions "

questions C.G.T.

**QUESTIONS D'ORDRE GENERAL**  
**“ CGT ”****Question N°2 – CGT UT0**

**Combien d'agents sur Uto ont un CTAG supérieur à 115H ?  
Idem pour les autres dépôts.**

Réponse :

Services UT Effectif

Unité de maintenance électronique	1	Unité de métro BONNEVAY	1
Unité de transport ALSACE	4	Unité de transport AUDIBERT	9
Unité de transport LA SOIE	9	Unité de transport LES PINS	29
Unité de transport OULLINS	4	Unité de transport PERRACHE	2
Unité de transport VAISE	2		

**Total général 61**

**Question N°3 – CGT UT0**

**Question 1 Folio 14 de Septembre concernant la liste des agents ayant demandés la médaille du travail, votre réponse était : Non (Je ne communique pas la liste). La réponse adéquate aurait pu être : je suis incapable de vous donner la liste ! Nous n'attendons pas de réponse.**

questions C.G.T.

**Question n°1- CGT UTO**

**Pourrions-nous avoir la liste des agents qui ont demandé la médaille du travail et qui sont en attente de la recevoir? Demandé en UT nous attendons toujours la réponse.**

Réponse : Non

Près de 200 salariés sont concernés chaque année

- Réponse : Pas de réponse

**Question N°4 – CGT UTO**

**Question 3 Folio 14 de Septembre concernant la visite médicale de reprise après un arrêt de travail de plus de 30 jours. Votre réponse était sous 8 jours.**

**Comment se fait il qu'un agent a dû attendre 22 jours pour passer sa visite et encore parce qu'il est allé voir son CUO sinon je pense qu'il serait encore en train d'attendre?**

- a) Trop de médecins?
- b) Dysfonctionnement dans l'entreprise ?

**Question n°3- CGT UTO**

**Pouvez-vous nous donner des précisions sur les modalités de reprise d'un agent lors d'un arrêt maladie supérieur à 1 mois? (Reprise conduite, visite médicale) Et aussi pour les AT?**

Réponse : En pratique, certains retard peuvent exister dans les unités. L'agent pouvait également prendre rendez-vous.

**Question N°5 – CGT UTO**

**Question 7 Folio 14 de Septembre merci de relire la question et de nous donner une réponse adéquate à la question posée.**

**Question n°7- CGT UTO**

**Concernant les mi-temps thérapeutiques, est-ce normal de travailler assez régulièrement 4h30? Comment cela est-il géré au mois?**

*C'est possible mais cela doit être occasionnel et régulé sur le cycle.*

*Il n'y a pas de gestion du temps de travail au mois pour les salariés en temps partiel thérapeutique*

Réponse : Oui.

**Question N°1 – CGT UTA**

**Une journée JS (journée solidarité) peut –elle être positionnée un dimanche**

Réponse : CF note JS jointe

**QUESTION N°1 UGICT-CGT**

**Allez-vous continuer à pas ne préparer vos réponses et ne pas être dans la possibilité de nous fournir oralement des réponses le jour des réunions ?**

Réponse : Nous vous rappelons que l'employeur doit remettre aux DP une note écrite répondant aux questions dans un délai de 6 jours qui suivent la réunion.

**QUESTION N°2 UGICT-CGT**

Suite à UGICT-CGT question 1 de septembre 2012, suite à vos réponses au sujet de la question 32 de juin 2012 :

Nous vous demandons de préciser votre réponse.

*UGICT-CGT question 1 de septembre,*

*Suite à vos réponses au sujet de la question 32 de juin 2012:*

*IJSS + complément à 100% du salaire de base pendant toute la durée de l'arrêt.*

*IJSS + complément à 100% du salaire moyen des 12 derniers mois pendant toute la durée de l'arrêt.*

*Comment expliquez-vous cette différence ?*

*Réponse : C'est la convention collective nationale*

**QUESTION N°32 - UGICT-CGT**

**Concernant les AT**

**a) survenus accidentellement comment sont rémunérés les salariés ?**

**b) survenus suite à une agression comment sont rémunérés les salariés ?**

*Réponse :*

*a) IJSS + complément à 100% du salaire de base pendant toute la durée de l'arrêt*

*b) IJSS + complément à 100% du salaire moyen des 12 derniers mois pendant toute la durée de l'arrêt*

*Comment expliquez-vous cette différence ?*

*Réponse : C'est la convention collective nationale*

Réponse : Il s'agit de l'article 44 de la section 3 combiné avec l'annexe 9 chapitre 4 - article 9

**QUESTION N°3 UGICT-CGT**

Suite à votre réponse de la question 13 d'Août 2012, certains élus n'ont pas encore tous les accès, nous faisons le nécessaire pour que cela soit réglé.

Tous les élus ont-ils aujourd'hui tous les accès (badge, badge cuillère, accès par carte Técely).

questions C.G.T.

**QUESTION N°13– UGICT CGT**

**UGICT-CGT question 13, pouvez-vous nous confirmer que l'ensemble des élus de l'entreprise n'ont pas d'accès à certains locaux notamment ceux dont l'ouverture se réalise à l'aide d'une carte TECELY ?**

Réponse : Certains élus n'ont pas encore tous les accès, nous faisons le nécessaire pour que cela soit réglé.

Réponse : Une prochaine distribution sera faite lors de la prochaine réunion.

**QUESTION N°4 UGICT-CGT**

Suite à votre réponse « La confirmation dans un poste d'agent de maîtrise est effective à l'issue d'une période probatoire de 3 mois renouvelable 1 fois concluante »

Suite à l'absence d'entretien à l'issue d'une période probatoire de 3 mois renouvelable 1 fois concluante, la validation est-elle acquise merci de répondre par le choix précisé ci-dessous :

- a) OUI
- b) NON

Réponse : a

**QUESTION N°52 UGICT-CGT**

Nous voulons que les jours de MA apparaissent sur nos comptes mémoires et sur intranet.

Réponse : Nous étudions votre proposition.

**QUESTION N°53 UGICT-CGT**

A la question "Peut-on obliger un salarié des services techniques et d'autres services à venir travailler sur un RN alors que son TTE est plein"

Vous avez répondu :

« Oui, l'employeur organise le travail, dans le respect des limites maximales de travail"

- a) Quelles sont pour vous les limites maximales de travail ?
- b) Un RN étant souvent placé au 6ème jour de travail, jusqu'où placez vous vos limites ?

Réponse :

- a- Décret Perben : La durée maximale quotidienne (10 heures sauf dérogations), la durée maximale hebdomadaire (46 heures sur une même semaine de travail, 42 heures sur une période de 12 semaines sauf dérogations,)
- b- Jusqu'au 6ème jour inclus.

**QUESTION N°54 UGICT-CGT**

A la question "Les conducteurs n'ayant pas de TR, ils effectuent leurs journées solidarité sur un RN, de ce fait ils n'ont plus leurs 104 RN obligatoires, est-ce légal ?

Vous avez répondu :

"OUI" Ce ne sont pas des RN mais des repos ...

- a) Donnez-nous la liste exhaustive des abréviations de ce que vous appelez des repos, Vous continuez votre réponse ainsi :

questions C.G.T.

**24 repos/cycle, sauf le cycle où la JS est effectuée, ce qui ne donne pas forcément 104 repos. L'obligation légale concerne uniquement le repos hebdomadaire.**

- b) Comment un salarié KL peut-il reconnaître ce fameux repos hebdomadaire ?  
c) Le TCO du cycle est impacté de quelle manière par la JS ?**

Réponse : Les repos sur lesquels la JS peut être effectuée sont : RX RN

- a- Décision CODIR – cf TGI (ça n'existe pas encore)  
b- Non la JS n'impacte pas le TCO.

#### QUESTION N°55 UGICT-CGT

**Dans le tableau fourni par Monsieur JOLY concernant les arrêts de maladie continue et arrêt de maladie discontinu :**

- a) Que se passe-t-il après les 30 mois à 90 % pour les arrêts continus (colonne AUJOURD HUI) ?  
b) Que veut dire 70 % au delà dans cette même colonne (aujourd'hui) pour les arrêts discontinus ? Au delà c'est combien de temps ?**

Réponse :

- a- L'arrêt n'est plus indemnisé par la CPAM il n'y a plus de prestation prévoyance non plus  
b- Dans la limite de l'année civile

#### QUESTION N°56 UGICT-CGT

**En ce qui concerne les AT, confirmez vous que le salaire intégral continu a être versé au delà des 36 mois ?**

Réponse : jusqu'à consolidation comme prévu dans la convention collective nationale et sous réserve de versement d'IJSS

#### QUESTION N°57 UGICT-CGT

**Si un salarié subit un harcèlement de la part de son hiérarchique, peut-on appeler le 3121 ?**

Réponse : La finalité de ce numéro concerne le personnel agressé ou ayant été témoin d'une agression. La personne subissant ce type de comportement devrait plutôt s'orienter vers la psychologue qui a rejoint le service Prévention. Il est évident que la psychologue de la SNCF ne refusera pas de prendre l'appel.

#### QUESTION N°58 UGICT-CGT

**Lorsqu'un salarié est en GV, recalez-vous son TCO ?**

Réponse : Non le temps de grève est décompté au réel, et alimente le TCO

#### QUESTION N°59 UGICT-CGT

**A la question "Au PCC métro, il n'y a pas d'accord d'entreprise, à qui appartient les RTT ? ...**

**Vous répondez :**

**"Dans tous les cas, il faut rappeler qu'il ne s'agit pas de RTT au sens légal (= réduction temps de travail loi Aubry 35h) mais de jours de régulation du temps de travail"**

**Aussi afin que cela soit clair pour tout le monde, l'UGICT-CGT vous demande de ne plus utiliser le code RTT qui prête à confusion.**

Réponse : Non

questions C.G.T.

**QUESTION N°60 UGICT-CGT**

A la question "Au PCC Métro, tous les repos (RN) sont ils des repos hebdomadaires ?  
Peut-on faire plus de 6 jours sans repos hebdomadaires ?

Vous répondez :

"Non, le principe est posé par l'article 9 du décret du 14/02/2000 :

La période maximale de travail est de 6 jours consécutifs. Cette période peut être portée à 7 jours pour assurer le remplacement d'un salarié absent, ce qui n'est pas pratiqué dans l'entreprise.

Maintenez vous cette réponse ? (concernant la non pratique)

Réponse : Oui dans la non pratique à ce jour, cela reste possible comme indiqué dans la réponse.

**QUESTION N°61 UGICT-CGT**

A la question " Suite à un AT, un salarié peut-il avoir une variation négative de son TCO ?

Vous avez répondu :

Non il ne peut y avoir une diminution de son TCO théorique.  
Cela induit-il qu'il existe un second TCO non théorique ?

Réponse : Il n'y a pas de TCO non théorique

**QUESTION N°62 UGICT-CGT**

Même question concernant la maladie :  
Peut-il y avoir une variation du TCO ?

Réponse : Non

**QUESTION N°63 UGICT-CGT**

A la question sur la durée du travail : quelles sont les types de journées considérées comme repos pour encadrer le maximum des 6 jours travaillés (RN TR CA FL RTP) ?

Vous avez répondu :

"Les positions de repos RN et dérivés"

- a) Nous souhaitons la liste exhaustive des "dérivés"
- b) le GV est-il un de ces dérivés ?

Réponse :

- a-AN ; MN ; TM ; RX ;RCR ;AB ;AZ ;NV ; RM; PN; MZ ; TN ; MR; RN
- b- Non

**QUESTION N°64 UGICT-CGT**

A la question "En manque d'effectif sur certains dépôts, les conducteurs ne peuvent pas poser d'HEC, que comptez-vous faire pour régler ce problème ?

Vous avez répondu :

"Nous ne sommes pas en manque d'effectif, c'est l'absentéisme qui est trop fort" ...  
Nous aimerions savoir quel % d'absentéisme vous vous autorisez pour estimer que l'absentéisme a dépassé vos prévisions ?

questions CGT.

-----F24

- Réponse : La priorité est à la couverture des services. Les journées seront acceptées sur des dates où la production est couverte

**QUESTION N°65 UGICT-CGT**

- **Un hiérarchique peut-il se faire payer ses heures de RTT à la fin du cycle ?**

Réponse : Comme pour tout salarié les heures travaillées seront payées.

**QUESTION N°66 UGICT-CGT**

**Un hiérarchique peut-il reporter ses heures de RTT sur le cycle suivant?**

Réponse : Non

**QUESTION N°67 UGICT-CGT**

**Comme ces pratiques sont utilisées, l'UGICT-CGT demande que ces usages s'appliquent à l'ensemble du personnel.**

Réponse : Non

**QUESTIONS DIRECTION BUS**



questions C.G.T.

**Question N°1 – CGT UTS**

**Z-I 4 un des bus fait du 45 KM/h sur une montée à voie rapide limité à 90 KM/h est-ce normal ??**

Réponse : Dans ce cas un signallement est émis par le conducteur, ensuite il est traité par la maintenance.

**Question N°2 – CGT UTS**

**Où et auprès de qui peut on se procuré les triangles, gilet et cale absent à l'intérieur d'un bus ?**

Réponse : En rentrée de dépôt à l'agent de maîtrise ou la maintenance par un signallement, à la sortie de dépôt à l'agent de maîtrise d'exploitation, le cas d'absence en ligne ne doit pas se rencontrer, sauf vol à signaler au Pc Bus qui fera intervenir un agent de maîtrise.

**Question N°3 – CGT UTS**

**Combien de ligne de bus, on des services avec un seul jour de repos (exemple ligne 52 service 7) ?**

Réponse : Aucune, vous évoquer sans doute le problème du groupe 7 qui a été dupliqué sur un lundi, pas d'anomalie pour le conducteur, la trame a été recalée.

**Question N°4 – CGT UTS**

**Des cars suburbains se gare sur des emplacements d'arrêt de bus et gêne la circulation de ceux-ci, que pense faire la direction pour ce problème récurrent ?**

Réponse : Les consignes ont été données pour prendre contact avec les sociétés impliquées. La demande est clairement exprimée de déplacer le stationnement.

**Question N°1 – CGT UTO**

En GRP de plus en plus de clients marchent le long des voies et circulent sous la gare. Il serait opportun de faire une signalétique appropriée et d'avoir un peu de présence notamment en quai de dépose galerie A.

Réponse : Nous nous rapprochons de la responsable du site

**Question N°6 – CGT UTO**

Suite à SNA récurrent pourriez-vous informer les CR via PC BUS que telles ou telles voitures ne sont pas sorties du dépôt. Cela n'est pas systématique.

Réponse : C'est la procédure, si cela ne se fait pas il faut faire remonter l'information.

**Question N°7 – CGT UTO**

Dans la prochaine dotation habillement allons-nous avoir des polaires à la place des pulls ? (si on peut appeler ça des pulls).

Réponse :

La polaire est en code article et prévu en commande individuelle pour la catégorie « Accueil » Dotation (2014).

Le pull Guillotière a été revu par SPC sur la qualité et ergonomie.

Pour la catégorie Conduite, actuellement il n'a pas été prévu de polaire (question reste ouverte pour la prochaine dotation)

**Question N°2 – CGT UTA**

Quelle vitesse maximale est autorisée dans les couloirs de bus ?

S'il existe plusieurs limitations merci de détailler les endroits.

A) Quelle est la largeur de ces voies ?

Sont-elles toutes séparées par un séparateur de voie ?

B) Dans les couloirs partagés avec les vélocipèdes

Existe-t-il une limitation de vitesse pour les bus ?

Existe-t-il une limitation de vitesse pour les vélocipèdes ?

C) Qu'elle est la conduite à tenir quand un conducteur se trouve derrière un vélocipède ?

D) Dans les couloirs partagés avec les vélocipèdes, lorsqu'ils sont à contre sens quelle est la conduite à tenir ?

E) Qu'elle intervalle latéral le conducteur doit a ménager pour dépasser un vélocipède ?

questions C.G.T.

-----F46

**Le conducteur peut-il franchir une ligne blanche continue pour dépasser un vélo ?**

Réponse : 50 km/h s'il n'y a pas d'indication de limitation de vitesse. Les conducteurs doivent se référer aux indications de limitation de vitesse d'application du code de la route.

- a- 3,25 ou 4,50 mètres Elles en sont pas séparées
- b- Si elle est inférieure à 50 km/h, elle peut être indiquée par panneau ou marquage au sol. Il n'existe pas de limitation de vitesse pour les vélocipèdes
- c- Si l'environnement le permet, il peut dépasser en prenant soin de garder une distance latérale de sécurité suffisante pour assurer ce dépassement sans risque.
- d- Se reporter à la réponse C
- e- Se reporter à la réponse C un conducteur ne peut franchir une ligne blanche pour dépasser un vélocipède

#### QS Prime Bus

**Ceux qui partent en congés paternité ont-ils droit à cette prime quadrimestrielle ?**

**Les agents à 80% ou à mi-temps, auront-ils droit à cette prime**

Réponse : Non

Oui au prorata

QUESTIONS DIRECTION MODES LOURDS

questions C.G.T.

**Question N°1 – CGT UTM**

**Quand est- ce que le chauffage du point café de la station La Soie sera remis ?**

Réponse : Semaine 44 ou 45. Remise en place du chauffage d'origine.

**Question N°2 – CGT UTM**

**Le tunnel de la Croix-Rousse va fermer à partir de Novembre et cela pour une durée de 9 mois : Nous demandons, de renforcer la présence humaine aux stations (A et B) croisant la ligne D ainsi qu'aux stations de forte charge aux heures de pointes afin de favoriser la sécurité des échanges voyageurs.**

Réponse : Il est prévu un renfort d'APS sur gare de Vaise en novembre. Une présence d'amis est prévue sur les stations de Bellecour Saxe Gambetta Gorge de loup Vieux Lyon Part Dieu Charpenne et Jean Macé. Ces postes seront tenus en fonction de la disponibilité des effectifs AMIS. Des renforts d'offre sont prévus sur la ligne D (+ 2 rame en pointes matin, + 1 rame en pointe soirée) et sur la ligne B (+ 1 rame en pointe matin) à partir de novembre 2012. Des annonces automatiques seront diffusées pour inviter les voyageurs à se tenir en retrait de la bordure du quai.

**Question N°3 – CGT UTM**

**Nous demandons une vérification complète des chauffages des cabines de conduite MPL-75, et pour une fois avant l'hiver.**

Les chauffages cabines sont vérifiés lors des visites (tous les 3 mois). Par ailleurs un contrôle ponctuel sera effectué sur l'ensemble du parc dans les prochaines semaines

**Question N°4 – CGT UTM**

**Pourquoi les locaux de prise de service conducteurs/repos/cuisine et sanitaires inspection UTMA ainsi que ceux de la station la Soie ne sont pas nettoyés le dimanche comme le prévoit le contrat de nettoyage (7/7 jrs) ?**

Suite au changement de prestataire en 2012, nous sommes passés avec MJCM propreté à la place d'ISS. MJCM sera revu pour qu'il remplisse son contrat correctement.

**Question N°5 – CGT UTM**

**La démarche « OK service » se substitue telle à nos règles de conduite en exploitation ?**

**A nos règles de sécurité ainsi qu'au règlement des transports urbains de Lyon ?**

Réponse: Oke Service n'est pas en contradiction avec la réglementation de l'entreprise.

**Question N°6 – CGT UTM**

questions C.G.T.

**Cette démarche « OK service » avalisera telle que la parole et l'écrit de « l'utilisateur » prévaut sur celle du personnel statutaire de KL ?**

**Sommes-nous devenus des « larbins » ?**

Réponse : Non, qu'il s'agisse d'un client ou d'un salarié, nous souhaitons faire de chaque contact une véritable rencontre fondée sur l'écoute, la considération et le respect individuel.

### Question N°7 – CGT UTM

**Problème technique survenu sur une rame à BNV V1 (entre 16H00/17H00) le 11/10 :**

- 1) Pourquoi il a été demandé au conducteur de prendre « marche secours » ?
- 2) Quelle a été la motivation du PCC Métro pour faire un secours sur cette rame ?
- 3) n'y avait-il pas de personnel AL, à ce moment-là, pour prêter assistance afin de résoudre ce problème ?
- 4) Quel était ce problème technique qui a nécessité un secours BNV=> Perrache=> ATLR ?
- 5) La THF fonctionne mal ?
- 6) Il n'y a pas de possibilité au PCC Métro de tracer (pour un secours) un itinéraire BNV1 => La Soie puis ATLR ?

Réponse :

- 1) Suite à une mauvaise compréhension de la situation par le PC métro qui a appliqué une procédure plus restrictive
- 2) Aucune traction après la vérification des portes voyageurs et du stop codeur. La vérification des portes cabines a été occultée.
- 3) 2 AL étaient présents pour l'évacuation
- 4) Suite à un problème de régulation sur la ligne B (suite à un autre incident), le PC métro a décidé de ne pas faire retourner le convoi attelé à Charpenne pour ne pas accentuer la situation de la ligne B.
- 5) La THF manque de fiabilité et sera remplacée normalement en 2014. Cependant, elle n'assure pas une fonction de sécurité qui est assurée à la base par les téléphones équipant les bouts de quai des stations et les tunnels.
- 6) Cette possibilité de tracé existe (SP2) et aurait dû être utilisée.

questions C.G.T.

L'organisation des formations régulateurs, sera revue pour une remise en poste des titulaires en cas d'accident important.

### Question N°8 – CGT UTM

#### Paquet suspect du 13/10 après-midi sur la ligne A :

Alors qu'au retournement (TM14) à Perrache, le CTM signale au PCC Métro, un « sac fermé » sous un siège, avec un contenu non visible depuis le TM. Le régulateur indique au Conducteur d'aller au quai de départ puis de partir en ligne jusqu'à Ampère ou un AL a sorti le sac en question :

- 1) Pourquoi n'applique-t-on pas immédiatement la mise en œuvre de la « consigne paquet suspect » lors d'un signalement par un CTM ?
- 2) Pourquoi ergoter sur les mots, en mettant en « porte à faux » les dires d'un conducteur, quand celui-ci n'a que peu d'appréciation visuelle depuis le TM et qu'il n'a pas « l'autorité » pour décider que c'est un « paquet suspect » ?
- 3) Pourquoi prendre de tels risques sur la sécurité des personnes et de l'exploitation alors que nous sommes en « plan vigie pirate rouge » ?
- 4) Quel que soit le contenu de votre réponse nous alerterons les autorités compétentes et le public de votre mépris et incapacité à faire respecter la sécurité des personnes dans le Métro dans le cadre du plan vigie pirate.

Réponse :

- 1) Le conducteur a signalé la présence d'un sac à dos sans préciser qu'il lui paraissait suspect
- 2) L'autorité appartient à l'agent sur le terrain selon la procédure paquet suspect qui est affichée à UTMA.
- 3) Il n'y a aucune volonté de prendre un risque, mais une mauvaise interprétation du PC métro. Le conducteur a été vu par sa hiérarchie pour lui rappeler la procédure et la nécessité d'être très explicite dans les messages transmis au PC métro dans ces cas.
- 4) Vu des régulateurs :  
Le paquet n'a jamais été signalé suspect ; dans un premier temps le conducteur s'est trompé de motrice (certainement ce qui explique que le sac n'est pas été trouvé); Lorsque l'AL le récupère à Ampère le sac était ouvert. Ces faits ont été tracés en alerte Gamma  
2012-371371 Blocage de la ligne 4 mn pour vérif de A08 . Un client avait signalé un sac à dos en M1.  
2012-371383 Le sac signalé à Charpenne était en M2 et a été récupéré par l' AL à Ampère V2 ; il était ouvert et contenait des vêtements.  
Cf. annexe (colis suspect).

**Question .... Pas de chiffre dans les questions**

1) Pourquoi lorsque les quais sont bondés suite à des problèmes d'exploitation, le PCC Métro ne fait pas d'annonces pour faciliter l'échange voyageur ?

2) Cela ne fait pas parti de ses missions ?

Nous demandons que la tâche du personnel de conduite dans ces situations de travail dégradé soit facilitée par une implication plus forte du PCC, cela évitera l'augmentation du stress et de la mauvaise humeur.

Réponse :

1) Des annonces pré enregistrées sont diffusées automatiquement en heures de pointes.  
Possible en manuel par les régulateurs.

2) Un rappel sera fait dans ce sens aux Régulateurs

**QUESTION N°5 UGICT-CGT**

A quoi correspondent les horaires et les coupures correspondantes aux journées:

- a) J620
- b) J630
- c) J700
- d) J720

Réponse : Les horaires utilisés par la D.R.C. ne concernent pas les AL ou les RDS. Il apparaissent sur certains états de Giramat suite à un bug informatique.

**QUESTION N°6 UGICT-CGT**

A quelle date, les conducteurs métro actuellement dans le vivier AL seront affectés ?

Réponse : En fonction des postes à pourvoir Pas de date prévue.

**QUESTION N°7 UGICT-CGT**

A quelle date sera diffusé le prochain appel d'offre AL ?

Réponse : Un appel d'offre général Agent de maîtrise sera lancé début 2013.

**QUESTION N°8 UGICT-CGT**

Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées à disposition prévu initialement par le roulement pour le mois de Janvier 2012 ?

Réponse : Le roulement actuel comporte 21 dispos sur une trame à 17 lignes, soit environ 88 dispos par mois.

**QUESTION N°9 UGICT-CGT**

Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées qui sont restées à disposition pour Janvier 2012 ?

questions C.G.T.

Réponse : Il n'y a pas de suivi de cette information par l'ordonnancement. La majorité des dispo sont utilisés pour poser des congés, suivre des formations ou pour remplacer des postes de collègues (congés, formation, maladie...), participer aux opérations fraude ou tenir des postes de renfort en ligne. »

**QUESTION N°10 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées à disposition prévu initialement par le roulement pour le mois de Février 2012 ?**

Réponse : Le roulement actuel comporte 21 dispo sur une trame à 17 lignes, soit environ 88 dispo par mois

**QUESTION N°11 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées qui sont restées à disposition pour Février 2012 ?**

Réponse : Il n'y a pas de suivi de cette information par l'ordonnancement. La majorité des dispo sont utilisés pour poser des congés, suivre des formations ou pour remplacer des postes de collègues (congés, formation, maladie...), participer aux opérations fraude ou tenir des postes de renfort en ligne.

**QUESTION N°12 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées à disposition prévu initialement par le roulement pour le mois de Mars 2012 ?**

Réponse : Le roulement actuel comporte 21 dispo sur une trame à 17 lignes, soit environ 88 dispo par mois

**QUESTION N°13 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées qui sont restées à disposition pour Mars 2012 ?**

Réponse : Il n'y a pas de suivi de cette information par l'ordonnancement. La majorité des dispo sont utilisés pour poser des congés, suivre des formations ou pour remplacer des postes de collègues (congés, formation, maladie...), participer aux opérations fraude ou tenir des postes de renfort en ligne.

**QUESTION N°14 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées à disposition prévu initialement par le roulement pour le mois d'Avril 2012 ?**

Réponse : Le roulement actuel comporte 21 dispo sur une trame à 17 lignes, soit environ 88 dispo par mois.

**QUESTION N°15 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées qui sont restées à disposition pour Avril 2012 ?**

Réponse : Il n'y a pas de suivi de cette information par l'ordonnancement. La majorité des dispo sont utilisés pour poser des congés, suivre des formations ou pour remplacer des

questions C.G.T.



postes de collègues (congés, formation, maladie...), participer aux opérations fraude ou tenir des postes de renfort en ligne.

**QUESTION N°16 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées à disposition prévu initialement par le roulement pour le mois de Mai 2012 ?**

Réponse : Le roulement actuel comporte 21 dispos sur une trame à 17 lignes, soit environ 88 dispos par mois.

**QUESTION N°17 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées qui sont restées à disposition pour Mai 2012 ?**

Réponse : Il n'y a pas de suivi de cette information par l'ordonnancement. La majorité des dispo sont utilisés pour poser des congés, suivre des formations ou pour remplacer des postes de collègues (congés, formation, maladie...), participer aux opérations fraude ou tenir des postes de renfort en ligne.

**QUESTION N°18 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées à disposition prévu initialement par le roulement pour le mois de Juin 2012 ?**

Réponse : Le roulement actuel comporte 21 dispos sur une trame à 17 lignes, soit environ 88 dispos par mois.

**QUESTION N°19 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées qui sont restées à disposition pour Juin 2012 ?**

Réponse : Il n'y a pas de suivi de cette information par l'ordonnancement. La majorité des dispo sont utilisés pour poser des congés, suivre des formations ou pour remplacer des postes de collègues (congés, formation, maladie...), participer aux opérations fraude ou tenir des postes de renfort en ligne.

**QUESTION N°20 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées à disposition prévu initialement par le roulement pour le mois de Septembre 2012 ?**

Réponse : Le roulement actuel comporte 21 dispos sur une trame à 17 lignes, soit environ 88 dispos par mois.

**QUESTION N°21 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu quel a été le nombre de journées qui sont restées à disposition pour Septembre 2012 ?**

Réponse : Il n'y a pas de suivi de cette information par l'ordonnancement. La majorité des dispo sont utilisés pour poser des congés, suivre des formations ou pour remplacer des

postes de collègues (congrés, formation, maladie...), participer aux opérations fraude ou tenir des postes de renfort en ligne.

**QUESTION N°22 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu cumulé, quel sera le nombre de journées à disposition prévu par le nouveau roulement prévu début Janvier 2013 pour le mois de Janvier 2013 ?**

Réponse : Le roulement qui sera appliqué à partir de janvier 2013 comportera au total 15 dispos sur une trame de 16 lignes (7 à Part Dieu + 9 à Charpennes), soit environ 63 dispos par mois.

**QUESTION N°23 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu cumulé, quel sera le nombre de journées à disposition prévu par le nouveau roulement prévu début Janvier 2013 pour le mois de Février 2013 ?**

Réponse : Le roulement qui sera appliqué à partir de janvier 2013 comportera au total 15 dispos sur une trame de 16 lignes (7 à Part Dieu + 9 à Charpennes), soit environ 63 dispos par mois.

**QUESTION N°24 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes /Part-Dieu cumulé, quel sera le nombre de journées à disposition prévu par le nouveau roulement prévu début Janvier 2013 pour le mois de Mars 2013 ?**

Réponse : Le roulement qui sera appliqué à partir de janvier 2013 comportera au total 15 dispos sur une trame de 16 lignes (7 à Part Dieu + 9 à Charpennes), soit environ 63 dispos par mois.

**QUESTION N°25 UGICT-CGT**

**UTM, une augmentation du nombre de journée à disposition est-elle prévue pour lutter contre l'augmentation du taux de fraude ?**

Réponse : Non.

**QUESTION N°26 UGICT-CGT**

**Roulement Als Charpennes et Part-Dieu, à quelle date est-il prévu que les Als prennent connaissance de leur nouveau roulement ?**

Réponse : Les roulements ont été transmis aux AL du secteur le 22/10 (dernière version) et début novembre pour les roulements individuels.

**QUESTION N°27 UGICT-CGT**

**UTM effectif Als, doit-on s'attendre à d'autres suppressions de postes existants à venir en 2012 ?**

Réponse : Non.

**QUESTION N°28 UGICT-CGT**

**UTM effectif Als, doit-on s'attendre à d'autres suppressions de postes existants à venir en 2013 ?**

questions C.G.T

Réponse: Rien d'acté à ce jour

**QUESTION N°29 UGICT-CGT**

**UTM secteur Part-Dieu, de combien de postes sera composé ce secteur ?**

Réponse: 7

**QUESTION N°30 UGICT-CGT**

**UTM secteur Part-Dieu, combien de personnes seront amenées à être détachés sur ce secteur ?**

Réponse : A ce jour un seul.

**QUESTION N°31 UGICT-CGT**

**UTM secteur Part-Dieu, à quelle date est prévu le prochain départ à la retraite sur ce secteur ?**

Réponse : 1er janvier 2013

**QUESTION N°32 UGICT-CGT**

**UTM secteur Part-Dieu, à quelle date est prévu son remplacement ?**

Réponse : Janvier 2013

**QUESTION N°33 UGICT-CGT**

**UTM secteur Vieux-Lyon, de combien de personnes se compose ce secteur ?**

Réponse : 7 AL

**QUESTION N°34 UGICT-CGT**

**UTM secteur Vieux-Lyon, combien de personnes sont actuellement affectées sur ce secteur ?**

Réponse : 7 AL

**QUESTION N°35 UGICT-CGT**

**UTM secteur Vieux-Lyon, à quelle date aura lieu la prochaine affectation sur ce secteur ?**

Réponse : Lorsqu'un poste sera vacant

**QUESTION N°36 UGICT-CGT**

**UTM, est-il normal que des RDS effectuent des RT le week-end alors que des Als avaient déjà postulé pour ces mêmes RT, une priorité leur est-elle accordée ?**

Réponse : Les RDS ne font pas de RT ils déplacent leurs repos. Le déplacement de repos prime sur les RT pour remplacer une absence.

**QUESTION N°37 UGICT-CGT**

**UTM, ne serait-il pas plus judicieux que ceux-ci tiennent des postes lors des très nombreux SNA ?**

Réponse : Ils le font déjà.

**QUESTION N°38 UGICT-CGT**

- **UTM, en plus du nouveau roulement des Als Charpennes et Part-Dieu, de nouvelles mesures vont-elles également participer à l'augmentation de l'absentéisme à venir ?**

Réponse : La modification des roulements respecte la réglementation en vigueur et n'a pas vocation à dégrader l'absentéisme. L'effectif permettant de couvrir les postes d'AL soumis à l'habilitation A/B n'a pas diminué globalement si l'on intègre l'animateur technique A/B qui est aussi prévu tenir des postes.

**QUESTION N°39 UGICT-CGT**

**UTM, depuis la suppression de l'accord PROM, comment le coefficient d'un agent de ligne évolue-t-il actuellement ?**

Réponse : En fonction des résultats constatés, de l'implication et de son niveau de compétence.

**QUESTION N°40 UGICT-CGT**

**UTM, comment justifiez-vous l'écart des coefficients pour exercer les mêmes fonctions ?**

Réponse : En fonction des résultats constatés, de l'implication et de son niveau de compétence.

**QUESTION N°41 UGICT-CGT**

**UTM, est-il prévu une réorganisation pour les postes de nuit, quel est en détail son contenu éventuel ?**

Réponse : Rien de prévu

**QUESTION N°42 UGICT-CGT**

**UTM, quel est l'organigramme actuel ?**

Réponse disponible sur KEONOO rubrique mieux se connaître

**QUESTION N°43 UGICT-CGT**

**UTM, combien y a-t-il d'adjoint de l'UO ?**

Réponse : 1

**QUESTION N°44 UGICT-CGT**

**UTM, à quelle date est-il prévu une nouvelle réunion Als/encadrement ?**

Réponse : Courant novembre 2012, une date reste à fixer.

**QUESTION N°45 UGICT-CGT**

**UTM, celle-ci aura-t-elle pour objectif une ouverture et existence du dialogue sociale ou se traduira-t-elle une nouvelle fois par une réunion d'information ?**

Réponse : Il s'agit d'un groupe de travail pour améliorer et structurer les échanges d'information, pas d'une réunion de négociation.

**QUESTION N°46 UGICT-CGT**

**UTM, l'acharnement sur les Als va-t-il se poursuivre longtemps (mutations imposées, suppression de postes, blocage des coefficients, absence de déroulement de carrière, primes insignifiantes)**

Réponse : Il n'y a pas d'acharnement sur les AL.

**QUESTION N°47 UGICT-CGT**

**UTM, un nouveau poste a-t-il été mis en place afin d'éplucher les faits et gestes des Als au quotidien ?**

Réponse : Non

**QUESTION N°48 UGICT-CGT**

**UTM, le harcèlement fait-il parti des qualités pour exercer cette nouvelle fonction ?**

Réponse : Sans objet